

LE CLASSEUR Élèves à Besoins Éducatifs Particuliers (EBEP)

ECOLE INCLUSIVE et EBEP

L'École inclusive vise à assurer une scolarisation de qualité pour tous les élèves de la maternelle au lycée par la prise en compte de leurs singularités et de leurs besoins éducatifs particuliers. Le principe fondamental de l'école inclusive est que l'école ordinaire doit accueillir tous les jeunes en s'adaptant aux besoins de chacun. Les EBEP regroupent une grande variété d'élèves qui ont, de manière significative, plus de mal à apprendre que la majorité des enfants du même âge.

Les élèves en situation de handicap

Les élèves ont une reconnaissance de handicap (sensoriels, physiques, mental) auprès de la CTE. Ils peuvent obtenir une aide humaine, du matériel adapté et la mise en place d'adaptations pédagogiques.

Les élèves sans reconnaissance de handicap

- Les élèves présentant des difficultés d'apprentissages avec ou sans troubles des apprentissages (troubles dys).
- Les enfants précoces.
- Les enfants en situation familiale et/ou sociale difficile.



Le classeur des EBEP

- Fiche collective du suivi des élèves EBEP par classe (conseil des maîtres)
- Fiche individuelle de l'élève BEP
- Fiche individuelle récapitulative du parcours de l'élève BEP (cycle I, II et III)
- Résultats aux évaluations, repérage SG...
- Compte-rendu des EE, ESS (formulaire)
- Demandes d'aide DASED (formulaire)
- PPRE, PAP, PPS, PAI : quel plan pour qui, formulaires